



ARC 13 2020

1^{ère} étape - TIR NATURE

Samedi 14 mars à Gardanne

Les Archers de la Reine Jeanne et le Comité Départemental 13 de Tir à l'Arc ont le plaisir de vous convier à Gardanne le samedi 14 mars pour la première étape de l'ARC 13 2020.

Les archers ayant déjà participé à un tir qualificatif peuvent participer mais ne seront pas classés. Merci aux responsables de clubs de signaler ces archers lors de l'inscription. Participation découverte possible pour les adultes dans la 1^{ère} année de licence (pas de classement).

LE DÉROULEMENT

11h30 : Buvette (pizzas, boissons, friandises)
12h30 : Ouverture du greffe et inscriptions
14h : Départ simultané sur toutes les cibles
17h30 : Fin des tirs, remise des souvenirs et goûter.

LES INSCRIPTIONS

Par formulaire → [Formulaire d'inscription](#)
ou par mail → archers.reine.jeanne@gmail.com
Date limite : mercredi 11 mars 2020
Tarif : 5€ par archer, à régler sur place par chèque ou espèces.
Informations : pour chaque participant préciser le numéro de licence FFTA, la catégorie d'âge, le genre, le type d'arc : classique ou poulies, avec ou sans viseur.

LE TERRAIN

Parcours de **14 cibles**.
Pelotons de **6 archers** maxi.
Tirs sur blasons animaliers.

Distances maxi :

 poussins → 15m
benjamins & minimes → 20m
 cadets → 25m

Coordonnées GPS :

43°26'13.0" N
5°29'15.0" E

[Apple Plans](#)
[Google Maps](#)

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Licence FFTA 2020 avec la **mention « compétition » obligatoire**.
- La présence d'adultes accompagnateurs (parents ou dirigeants de clubs) est indispensable pour compter les points et veiller à la sécurité de chaque peloton.
- Marquer / baguer ses flèches.
- Chaussures de marche / sport obligatoires pour archers et accompagnateurs.